



Flash info

Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)

Jeudi 6 juillet 2023

La Fédération CFE-CGC était représentée par son Président, Roger Scagnelli en tant qu'expert.

Le Ministre des comptes publics Gabriel Attal a échangé avec les organisations syndicales durant la première partie de séance.

Ce dernier a rappelé qu'il s'était engagé à faire un état des lieux des promotions sur la période 2018-2022.

Le ministre a également fait quelques annonces portant sur le nouveau plan ministériel qui met l'accent sur l'inter-catégoriel.

Voici les annonces du Ministre :

- Un Plan Ministériel de Qualification (PMQ) pour 2024 abondé de 10 % pour les promotions inter catégorielles de C en B et de B en A ;
- Les épreuves de concours internes du ministère pourraient être modifiées pour se rapprocher des compétences des agents qui se présentent ;
- Une étude portant sur le retour d'expérience des candidats aux concours internes afin d'améliorer les conditions d'inscription, de préparation et d'accompagnement ;
- Sur la mobilité de C en B à la DGFiP : pas de suppression de la mobilité mais une attention particulière à toutes les situations individuelles des lauréats ;
- La prise en compte pour le calcul de la retraite de l'IMT pour les agents qui ne finissent pas leur carrière au ministère. Actuellement, ce n'est pas le cas et cela freine la mobilité. La modification sera effective à compter de 2024 dans le cadre de la loi de finances dans tous les ministères.



Gabriel Attal a confirmé son intention de :

- mettre en œuvre une expérimentation de la semaine de 4 jours. La CGC Finances publiques a réalisé dernièrement un mass mailing avec annexe (avantages-inconvénients) sur ce sujet. L'expérimentation est actuellement en cours à la CNAV d'Île de France et rencontre un réel succès. A l'inverse aux URSSAF de Picardie, l'expérimentation fait un flop. [Dossier à suivre...](#)
- engager dès novembre 2023 un groupe de travail sur l'ensemble des sujets Qualité de Vie au Travail pour un cycle de négociation en 2024, suite à notre demande,
- endiguer le nombre de suppressions d'emplois dans notre ministère, selon une courbe de – 200 agents en 2024 - 0 agent en 2025
- mettre en œuvre les budgets dédiés aux mesures sur la sécurité des agents.

La Fédération CFE-CGC a rappelé que d'autres mesures relevant du périmètre ministériel sont nécessaires :

- **la défiscalisation des jours CET monnayés, comme dans le privé, promise par Bruno Lemaire en 2022 ;**
- **l'augmentation du plafond des jours CET**
- **une revalorisation de l'IMT**

Les organisations syndicales sont également intervenues concernant :

- le périmètre des bénéficiaires de l'indemnité temporaire de mobilité, prime destinée à favoriser l'arrivée et la fidélisation dans des services qui souffrent d'un déficit d'attractivité (réf : décret n°2008-369 du 17 avril 2008). Le Ministre a noté que les agents douaniers de Seine-Saint-Denis n'étaient pas intégrés dans le périmètre et il s'est engagé à porter cette question au plus haut niveau.
- une hausse des promotions intra catégorielles et des promotions sans mobilité géographique.
- la revalorisation des tickets restaurants.

Plus globalement, la CFE-CGC, revendique des promotions indiciaires et une gestion individualisée des affectations (mutations et/ou promotions).

